

Formation Droit social-Droit du travail

Le quotidien de l'employeur

OBJECTIFS

MAITRISER les fondamentaux du droit social de l'embauche à la rupture du contrat de travail

La formation portera sur les thèmes suivants :

- ✓ **CHOISIR** de recruter, sous quelle forme
- ✓ **MAITRISER** l'exécution normale du contrat de travail au quotidien
 - Le temps de travail et la rémunération du salarié
 - La gestion des absences et l'organisation des congés payés
 - La santé, la sécurité au travail et la prévention des risques
- ✓ **APPREHENDER** les conditions et les conséquences de la modification du contrat de travail
- ✓ **SAVOIR REAGIR** face aux litiges avec ses employés (sanctions disciplinaires,...)
- ✓ **FAIRE LE POINT** sur les avantages et inconvénients des différentes formes de rupture du contrat de travail



Vos formateurs, en Droit social-Droit du travail :

■ **Annick LEFEVRE-TAPON**
Avocat associé
Spécialiste en Droit Social

■ **Pascale COUTURIER**
Juriste
Maîtrise en Droit des affaires

Certificat d'Approbation
FQA 4000969

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro 52.85.01427.85. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

SELARL d'Avocats inscrite au Barreau de LA ROCHE SUR YON
RCS La Roche Sur Yon 501 535 116
SIRET n°501 535 116 00013